



# Grand pas en avant pour Avenir Berne romande

**GRAND CONSEIL** | Les grandes lignes de la réorganisation de l'administration dans le Jura bernois ont été acceptées, telles que présentées dans le rapport ad hoc.

PAR SÉBASTIEN GOETSCHMANN



La députée UDC de La Neuveville Anne-Caroline Graber, porte-parole de la Commission des institutions politiques et des relations extérieures, est satisfaite de l'acceptation du rapport. ARCHIVES STÉPHANE GERBER



**E**n cette deuxième journée de la session de printemps du Grand Conseil, les députés ont poursuivi les discussions entamées lundi au sujet de la réorganisation de l'administration francophone dans le canton. Puis ils ont accepté la prise de connaissance du rapport d'Avenir Berne romande, par 146 oui, 2 non et 2 abstentions. Une bonne nouvelle pour le Jura bernois, en attendant que les crédits d'engagement pour les locaux provisoires, à Reconvilier, et pour l'achat et la transformation de la Tavannes Machines soient votés, la semaine prochaine.

Avant d'en arriver à cette approbation, les députés ont dû se prononcer sur une proposition du Centre, qui souhaitait... centraliser toute l'administration francophone en un seul lieu, soit à Tavannes. «Nous estimons que la commission a travaillé très vite, sous pression, et que certains aspects ont été négligés», explique Matthias Matti (Zweisimmen). «Tout éparpiller sur différents sites coûte trop cher.»

### Ne pas remettre tout le projet en question

Sous couvert d'économies à réaliser, la déclaration de planification déposée par le Centre remet en cause le principe de «concentration régionalisée»,

validé par le Conseil exécutif en mai 2022. «Nous avons l'impression que le Centre ne saisit pas les enjeux stratégiques et politiques du projet», réagit la députée-maire de Perrefitte, Virginie Heyer, au nom du Parti libéral radical. «Nous devons accueillir tous les agents du Canton de Berne, au 1er janvier 2026 au plus tard», enchaîne Anne-Caroline Graber (UDC, La Neuveville), porte-parole de la Commission des institutions politiques et des relations extérieures. «Le Centre semble méconnaître les procédures juridiques et administratives. Pire encore, il ignore les contraintes du domaine de la construction. Relancer une analyse puis adapter des locaux à Tavannes prendrait trop de temps et ce serait un véritable camouflet si des activités étatiques cantonales devaient être poursuivies à Moutier une fois la ville devenue Jurassienne.» «Il est exclu que la justice bernoise s'exerce en dehors du canton», appuie Virginie Heyer.

Président de Délégation du Conseil exécutif aux affaires jurassiennes, Pierre Alain Schnegg rappelle que de nombreuses variantes ont été étudiées et qu'il n'est pas opportun de remettre en question tout le projet. «En ce qui concerne les locaux de Tavannes Machines, leur utilisation et l'agrandissement du bâtiment

ont été analysés et abandonnés pour des causes de coûts ou de faisabilité. Quant à l'achat d'un terrain sur lequel construire, pour autant qu'il soit disponible, cela repousserait l'entrée en fonction à 2033 ou 2034.»

### Quid de la desserte en transports publics?

Pour l'évangélique de Nidau Philippe Messerli, la concentration de l'administration francophone à Tavannes a déjà été évaluée et considérée comme incompatible. «Par ailleurs, passer par une déclaration de planification, au risque de remettre en cause l'entière du rapport, n'est pas la bonne méthode. Il y a des optimisations à apporter, mais cela sera discuté au moment de voter les crédits d'engagement», ajoute-t-il en affirmant qu'il est temps d'aller de l'avant. L'objet a été rejeté par 130 non, 13 oui et 4 abstentions.

En outre, une déclaration de planification, déposée par la Neuvevilloise Maurane Riesen (Ensemble socialiste) et demandant d'améliorer la desserte en transports publics des nouveaux pôles de compétences, a été refusée par 55 oui, 89 non et 5 abstentions. «Il est difficilement acceptable de desservir à une cadence horaire et non toutes les demi-heures les centres qui devront accueillir la population», regrette la socialiste.